

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 14

Le deux Mars deux mil vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame le Maire GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 1^{er} Avril 2021

Etaient présents : Mme GAUME Marie-Françoise, Maire M. NERON Pascal, Adjoint M. GAUDARD Bernard, M. GUICHERD Cyril, M. ALLEGRE Jean-Marc, Conseillers Délégués Mme MOUILLER Annie - Mme BASSOT Christine - M. BELOT Jean-Luc - ROUCHON Dominique, Madame NERON Sylvie, Mme CUISSET Betty, Mme CORNET-MONAT Béatrice, M. PROVOST Eric

Etaient excusés : Mme TRAVARD Patricia qui a donné un pouvoir à Mme GAUME Marie-Françoise
M. LASSAIGNE Sébastien

Secrétaire de séance : Mme BASSOT Christine

OBJET : APPROBATION CONVENTION D'ADHESION SANTE AU TRAVAIL AVEC LE CDG 42

Madame le Maire explique au conseil Municipal que les visites médicales pour les agents communaux étaient effectuées par le Docteur Perrot de Villerest.

Or, le Docteur PERROT a fait valoir ses droits à la retraite.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à un organisme proposant ce service.

Des devis ont été demandés auprès de :

- SPSTL Service de Présentation et de Santé au Travail de la Loire
11, petite rue des Tanneries à Roanne droit d'entrée 18 € et 104.40 € TTC par agent 122.40 € TTC
- Santé au Travail CDG 42 par agent 96.00 € TTC

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité de ses membres :

- Accepte la convention proposée par le CDG 42 Santé au travail au tarif de 96 € par agent
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces utiles à cette convention.

Copie conforme au Registre

Fait à Villemontais, 02 Mars 2023

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Christine BASSOT,

GAUME Marie-Françoise

